

# En Catalogne, les dirigeants indépendantistes sont soit en prison, soit en exil

23 MARS 2018 PAR [LUDOVIC LAMANT](#)

**La justice espagnole a envoyé en prison ce vendredi Jordi Turull et d'autres de ses collègues indépendantistes. Ce député semblait pourtant sur le point d'être investi samedi à la présidence de la Catalogne. Face à cette offensive inédite de la justice, la stratégie des indépendantistes patine.**

Trois mois après les élections du 21 décembre en Catalogne, le bloc indépendantiste, sorti majoritaire des urnes, peine toujours à investir un président pour cette région de 7,5 millions d'habitants. L'offensive de la justice espagnole, d'une ampleur inédite, ne cesse d'entraver ses plans et d'affaiblir le camp des « *indepe* », tandis que les critiques s'intensifient sur le non-respect de l'État de droit en Espagne.

Selon les décomptes de notre partenaire en Espagne [InfoLibre](#), sur les 66 députés des deux principaux partis indépendantistes élus en décembre, 15 d'entre eux ont renoncé à leur mandat ou sont empêchés de siéger, parce qu'ils sont en prison ou en exil.

Le juge d'instruction de la Cour suprême à Madrid Pablo Llarena a renvoyé en prison, vendredi 23 mars, cinq figures de l'indépendantisme catalan, dont Jordi Turull, accusés de « *rébellion* ». Au total, il a inculpé formellement 13 dirigeants indépendantistes. Quatre d'entre eux se trouvent déjà en prison préventive depuis octobre 2017.

Turull, un conservateur de 51 ans, semblait pourtant bien parti, depuis le milieu de semaine, pour être investi président de la Catalogne lors d'une séance prévue samedi midi à Barcelone. Cet ancien porte-parole du gouvernement régional de Carles Puigdemont, a déjà passé un mois dans la prison d'Estremera, dans la banlieue de Madrid, en novembre 2017. Il avait ensuite profité d'une libération conditionnelle qui lui avait permis de participer à la campagne électorale. Pour justifier son revirement, le juge Llarena a mis en avant un double risque, de récidive et de fuite.

Comme la plupart de ses collègues, Turull est accusé de « *rébellion* » à la Constitution et de détournement de fonds publics, en particulier pour avoir organisé le référendum du 1<sup>er</sup> octobre 2017 sur l'indépendance de la Catalogne, interdit par Madrid.

Le juge Llarena va jusqu'à faire une comparaison pour le moins sulfureuse entre les dirigeants indépendantistes catalans de 2017 et les militaires putschistes du coup d'État manqué du 23 février 1981. Ces derniers avaient pris en otages les députés réunis au Congrès à Madrid,

avant de se rendre. Dans les deux cas, il y aurait volonté d'en passer par la force physique, pour porter atteinte à la souveraineté de l'Espagne, estime le juge.

Carme Forcadell, l'ancienne présidente du Parlement, ou encore Raul Romeva, ex-« ministre des affaires étrangères » catalan (*déjà interviewé ici par Mediapart*), sont eux aussi envoyés en prison. Marta Rovira aurait dû elle aussi y dormir dès vendredi soir. Mais cette responsable de la Gauche républicaine indépendantiste (ERC) ne s'est pas présentée à la convocation de la justice. Elle a fait savoir qu'elle avait quitté l'Espagne dans la nuit de jeudi à vendredi pour s'installer en Suisse.

Rovira s'ajoute à la liste des six autres figures de l'indépendantisme exilées, dont Carles Puigdemont, l'ancien président de la région (en Belgique, mais en déplacement en Finlande cette semaine), l'ex-porte-parole des anticapitalistes de la CUP Anna Gabriel (en Suisse), ou encore Clara Ponsanti (devenue enseignante à l'université de Saint Andrews, en Écosse). Parmi ces sept noms, ils ne sont que deux à avoir conservé leur siège de député (Puigdemont et l'ex-conseiller régional Toni Comín, lui aussi en Belgique).

Le juge Llarena a par ailleurs émis vendredi des mandats d'arrêt européens et internationaux visant ces sept dirigeants en exil, qu'une partie de la presse espagnole décrit comme « *en fuite* ». Le même juge d'instruction avait pourtant retiré le 5 décembre ces mêmes mandats d'arrêt, parce qu'il redoutait que la justice belge chargée de les exécuter ne retînt pas les mêmes motifs d'inculpation que lui. En pleine campagne électorale, cela aurait affaibli son instruction.

À Barcelone, les deux grands partis indépendantistes – la droite du PdeCAT et la gauche de l'ERC – s'étaient entendus en milieu de semaine sur le nom de Turull. Mais ce vieux routard de la politique catalane, un apparatchik fidèle d'Artur Mas, n'a pas été capable d'obtenir une majorité absolue sur sa personne, jeudi soir au Parlement catalan (65 contre, 64 pour, 4 abstentions et deux députés absents de l'hémicycle). En cause, les quatre députés de la CUP ont choisi *in extremis* de s'abstenir, jugeant le positionnement de Turull et ses alliés trop timoré sur la « déconnexion » avec l'Espagne.

---

## LIRE AUSSI

- [Le Catalan Puigdemont évite l'arrestation en Finlande, rentre à Bruxelles](#) PAR [AGENCE REUTERS](#)
- [Catalogne: pour Puigdemont, «c'en est terminé»](#) PAR [LUDOVIC LAMANT](#)
- [L'indépendantisme reprend ses marques au Parlement catalan](#) PAR [LUDOVIC LAMANT](#)
- [Dossier: la Catalogne en quête d'indépendance](#) PAR [LA RÉDACTION DE MEDIAPART](#)

En théorie, Turull avait davantage de chances d'être investi ce samedi, parce qu'une majorité simple suffisait. Même si la CUP avait confirmé son abstention, Puigdemont et Comin, les deux députés indépendantistes « bruxellois », auraient pu céder leur fauteuil pour débloquer la situation. Ils auraient permis au camp indépendantiste de totaliser 66 voix, une de plus que ses adversaires.

Le renvoi de Turull en prison n'est qu'un nouvel épisode de l'offensive de la Cour suprême à Madrid, qui donne parfois l'impression de faire le « sale boulot » que Mariano Rajoy, le chef du gouvernement (PP, droite), se refuse de faire publiquement. L'échec de l'investiture de Turull intervient en effet après deux autres tentatives manquées.

Les indépendantistes avaient d'abord plaidé pour la reconduction de Puigdemont, dans le cadre d'une « investiture télématique » (c'est-à-dire par vidéoconférence, depuis Bruxelles) qui devait se tenir le 30 janvier. Face à l'opposition de la Cour constitutionnelle, qui considérait la démarche contraire au règlement interne (il fallait une présence physique du candidat entre les murs de l'institution), le camp des « *indepe* » avait rebroussé chemin.

Le 12 mars, cela devait être au tour de Jordi Sànchez, numéro deux de la liste Junts per Catalunya (la droite indépendantiste de Puigdemont). Mais Sànchez, président de l'Assemblée nationale catalane (ANC), principal lobby de l'indépendance au sein de la société civile, se trouve en détention préventive depuis le 16 octobre. Le juge Llarena, toujours lui, n'a pas autorisé sa sortie de prison pour pouvoir participer à l'investiture. Nouveau revers.

Le principal enseignement à tirer de l'investiture ratée de Turull est peut-être celui-là : désormais qu'une véritable séance d'investiture s'est déroulée, le compte à rebours est enclenché. Si les indépendantistes ne trouvent pas de majorité sur un nom d'ici au 22 mai, il y aura de nouvelles élections anticipées en Catalogne.

Entre les départs à l'étranger et les mises en détention, le champ des possibles pour la formation du prochain gouvernement régional s'est sérieusement rétréci. La quasi-totalité des figures de l'indépendantisme sont soit en exil, soit en prison. En l'absence de président de la région, Madrid conserve sa tutelle administrative sur la Catalogne, qu'il exerce depuis le 28 octobre 2017 *via* le déclenchement de l'article 155 de la Constitution espagnole.

Du côté des réactions politiques, Xavier Domènech, porte-parole des « Communs », ces députés proches de la maire « indignée » de Barcelone Ada Colau, s'est inquiété d'une « *régression des droits et des libertés* », parlant d'une décision « *absolument intolérable* ». Sans surprise, Puigdemont a résumé sur Twitter, depuis la Belgique : « *L'État espagnol antidémocratique est une honte pour l'Europe.* »

De son côté, Inés Arrimadas, dont le parti de droite, Ciudadanos, avait remporté les élections du 21 décembre, mais s'était trouvé sans allié suffisant pour gouverner, a déclaré samedi, lors d'un débat au parlement catalan : « *Le Procès* [processus vers l'indépendance – ndlr] *fut un échec institutionnel, social et politique : ça suffit !* »

Au parlement européen, le co-président du groupe des Verts Philippe Lamberts a qualifié samedi la décision de la justice espagnole de « *totalelement disproportionnée* » : « *L'État de droit et les libertés démocratiques doivent être respectés par tous les États membres, quel que soit le parti au pouvoir* », a mis en garde l'élu belge, alors que la droite au pouvoir à Madrid est alliée à Bruxelles avec les droites qui dirigent la commission et le parlement européens.